

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES ( — d' — ) 3 <sup>e</sup> page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Les socialistes Boches et la responsabilité allemande dans le conflit. — La vie chère dans le Monde. — Le règlement de la question des Balkans. — L'armée roumaine en Hongrie. — Koltchak passe à la contre-offensive.**

Les délégués allemands au Congrès syndicaliste d'Amsterdam semblaient avoir reconnu la responsabilité de leur pays dans le conflit mondial. C'était mal connaître nos ennemis. Ils renient l'aveu au moment qu'ils jugent opportun et le tour est joué. Même comédie à Lucerne au congrès international purement socialiste. Troelstra, le leader hollandais dévoué à Berlin, fait de son mieux pour servir les Boches. Il ne voit qu'un remède à la situation actuelle : inviter les socialistes français à entrer dans la voie de l'action. A son avis, tout sera parfait si l'on chambarde l'ordre social établi afin de sauver les Boches. Et c'est sur les français qu'il compte pour jouer ce joli rôle !

Vandervelde, le délégué belge, a remis les choses au point : « Ou vous avouerez vos fautes, a-t-il dit aux Allemands, ou on prononcera contre vous un jugement de condamnation. » L'argument sera de maigre portée. Les Allemands avouèrent, quitta à renier le lendemain. Un chiffon de papier de plus ne saurait le gêner ! Il est vain, du reste, de vouloir amener les Boches à reconnaître leur crime. Leur mentalité est déformée au point de ne pas leur permettre de voir la réalité. N'est-ce pas hier encore que le prince Henri de Prusse, frère de l'ex-Kaiser, a écrit au roi d'Angleterre pour accuser les hommes d'Etat de l'Entente d'avoir voulu la guerre ! Il pousse l'inconscience jusqu'à dire à Georges V : c'est votre pays qui porte la responsabilité principale du conflit ! Et il exagère le cynisme jusqu'à menacer les Alliés de la vengeance du Boche !...

Qu'on ne suppose pas que cet état d'esprit ahurissant soit particulier à un Hohenzollern. Le Lokal Anzeiger a donné récemment un document qui prouve que la pensée de Henri de Prusse est bien celle de tout le peuple. Le document publié par le journal berlinois est un manifeste d'intellectuels, d'universitaires et d'artistes.

Les signataires protestent contre les exigences des Alliés relatives au Kaiser et aux responsables de la guerre. Ils y voient une atteinte à « l'honneur national allemand. » Nous protestons, écrivent-ils, devant Dieu et devant les hommes, devant toutes les générations futures, pour l'ignominie que nos ennemis veulent infliger à notre peuple en réclamant l'extradition et la condamnation de l'Empereur et d'un certain nombre de personnalités, par un tribunal animé d'un esprit de haine et de vengeance.

« Nous déclarons solennellement par le présent manifeste que, au cas où il devrait être donné suite à cette exigence nous nous détournerons avec le plus profond mépris (!) des nations qui n'auront pas eu la force morale de renoncer à un acte aussi criminel (!) et que nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour transmettre et maintenir vivace cette mentalité chez nos enfants et petits-enfants. »

« Que Guillaume ait sur la conscience la mort de plusieurs millions d'individus, c'est chose négligeable, mais que les Alliés aient l'audace de réclamer des comptes à ce criminel, cela passe les bornes, aux yeux des Boches. »

Voilà qui prouve bien la sincérité de l'évolution allemande ! La condamnation de Guillaume serait ignominieuse pour le peuple, nous disent les intellectuels boches. C'est donc que le peuple ne veut pas de distinction entre lui et son empereur.

Il faudrait pourtant s'entendre. Il y a un coupable. Est-ce l'empereur, est-ce le peuple ?

Le peuple veut se solidariser avec Guillaume. C'est la meilleure preuve que le crime a été commis en parfait accord. Il a été révé en commun, préparé en commun, accompli en commun, tant que le succès parut possible.

Et chaque jour, comme le dit la Feuille d'Information, par sa mauvaise foi et son inconscience persistantes, l'Allemagne semble vouloir nous faire regretter d'avoir distingué

entre Allemands coupables et Allemands innocents, ou du moins, (car nous n'étions tout de même pas naïfs à ce point) entre des responsabilités principales et secondaires. Elle se révèle chaque jour plus indissolublement solidaire dans la haine rancunière comme elle l'avait été dans la haine agressive. Et il n'y pas aujourd'hui un Allemand qui pardonne aux victimes de l'Allemagne de ne s'être pas laissés égarer au temps de la guerre « fraîche et joyeuse », d'avoir osé résister au « peuple élu », d'avoir fini par sauver leur indépendance au prix de sacrifices effroyables, et de ne pas consentir à considérer le crime qui a failli leur coûter la vie, comme un simple malentendu sans conséquence qui n'appelle aucune sanction !...

Cela prouve que toutes les discussions des paroles socialistes n'aboutiront à aucun résultat. Les délégués boches ne songent qu'à sauver leur pays en ressuscitant l'Internationale au profit de l'Allemagne. Les socialistes français ont été les dupes des Germains avant la guerre, ils ne voudront pas continuer à faire le jeu de nos ennemis en préparant des révolutions qui n'apporteraient à l'humanité que la désolation, la ruine et la misère !

On se plaint à juste titre, en France, de la vie chère. Le gouvernement veut s'efforcer de souligner la question, ce dont il faut le louer. Mais le mal n'est pas particulier à notre pays. La situation est plus grave encore en Italie où des mouvements de révolte ont dû être réprimés. Elle est mauvaise en Angleterre, où les grèves font rage, compliquant tous les jours davantage le problème de l'existence. Elle est inquiétante aussi aux Etats-Unis où la vie économique semble partiellement paralysée par des mouvements assez étendus.

Le malaise est donc général. Il n'y a, écrit La politique « ni un malaise français, ni des malaises nationaux spécifiquement distincts les uns des autres, mais une crise mondiale redoutable résultant de la guerre et qui ne saurait être conjurée que par des moyens mondiaux. Ce serait là une belle entrée de jeu pour la Ligue des Nations — s'il en existait une ! »

C'est la solution. Ensemble les Alliés ont lutté pour assurer le triomphe du Droit. Ensemble ils ont souffert. Ensemble ils ont vaincu. Ne serait-il pas naturel qu'ils maintiennent une entente absolue pour triompher du malaise qui est la conséquence de la guerre ? Et le premier moyen ne serait-il pas de décider un emprunt international qui permettrait d'aplanir bien des difficultés ?

Oui, certes, belle entrée de jeu pour la Ligue des Nations ! On annonce que l'Autriche a remis sa réponse aux propositions des Alliés. La solution ne marche pas à la vapeur. Et il reste encore à trancher le cas de la Bulgarie et celui de la Turquie ! C'est-à-dire que nous ne sommes pas au bout des difficultés à régler. Il y aurait pourtant un intérêt capital à en finir avec la question balkanique. Tout retard ne peut que fortifier la résistance des vaincus et encourager le bolchevisme à poursuivre la lutte.

Déjà les Bulgares, auxquels on a laissé une armée qui constitue un danger sérieux, révent d'une solution que ne renierait pas un vainqueur. Il faudra les désemparer et leur imposer des conditions qui ne seront acceptées que par la force. A qui incombera ce rôle ingrat ? Le Temps met parfaitement en relief ce détail qui a son importance : « Les Bulgares, dit notre confrère, haïront les gendarmes qui feront respecter les arrêts de la Conférence. Et les voisins de la Bulgarie imputeront probablement à ces mêmes gendarmes tous les retards, tous les managements que les Bulgares s'ingénieront à multiplier. »

« A qui incombera l'ingrate mission de faire obéir les Bulgares ? Le bruit court qu'un général français en aura la direction et que des troupes françaises seront seules, ou presque seules, à imposer l'exécution de ses ordres. Par contre, toutes les forces alliées de la Turquie, y compris l'Asie-Mineure entière, continuerait à relever exclusivement d'un chef britannique. »

« On aime à croire que cette répartition n'est pas définitive. Il n'y a aucune raison pour que la France endosse la seule responsabilité, ni même la responsabilité principale, de la situation créée en Bulgarie par les retards de la Conférence. Et il n'y a pas de raison non plus pour qu'elle

soit exclue de l'Orient, où des traités lui reconnaissent des droits. »

L'armée roumaine est à Budapest. Une partie des troupes est entrée dans la ville.

Les Alliés ont prié les Roumains de ne pas pousser plus loin. Mais, cette fois, ils n'ont pas demandé le recul de nos Alliés derrière la Theiss. Si cette faute n'avait pas été commise, il y a quelques semaines, la question hongroise serait réglée. Les Roumains auraient, en effet, obligé les Magyars à désarmer et à se conformer strictement aux clauses de l'armistice.

Les erreurs du passé ne doivent pas se renouveler. Les Roumains sont en posture de désarmer la Hongrie. Il faut bien espérer qu'ils ne laisseront pas passer l'occasion. L'intérêt général de l'Europe l'exige.

Une autre nouvelle intéressante est donnée par les journaux : l'armée de Koltchak passe à la contre-offensive. L'information n'est pas invraisemblable. D'autre part, il est probable que les rouges ont dû retirer des troupes de l'est pour les envoyer contre Denikine, dont l'avance, au sud, continue sans arrêt.

Il est trop tôt pour formuler le moindre commentaire sur la nouvelle action de Koltchak, mais si la pression de Denikine se poursuit, les événements pourraient devenir intéressants du côté de l'est....

A. C.

## INFORMATIONS

### Le traité de paix

Il est vraisemblable que c'est la date du 25 août qui sera définitivement adoptée pour la discussion du traité de Paix à la Chambre. D'ici là, le rapport de M. Barthou sera adressé à domicile à tous les députés. Quant à la durée de la discussion, on estime généralement qu'elle sera d'une semaine environ, à condition qu'on décide de tenir des séances le matin.

### La Suisse et la Ligue des Nations

Le conseil fédéral a examiné dans deux séances extraordinaires le message concernant l'adhésion de la Suisse à la Ligue des Nations et a décidé à l'unanimité de proposer au conseil législatif l'adhésion, sous forme d'un article additionnel à la Constitution fédérale.

### Une armée américaine permanente

Le ministre de la guerre, M. Baker, a soumis au Congrès un projet de loi envisageant la création d'une armée permanente de 510.000 hommes.

D'après ce projet, toutes les jeunes gens de dix-neuf ans subiront un entraînement militaire obligatoire de trois mois et pourront ensuite être astreints à deux ans de service. Le département de la guerre se propose, en outre, d'organiser une armée de 740.000 jeunes gens nouvellement entraînés, ce qui fera un total de 1 million 250.000 hommes.

### La propagande boche en Alsace-et-Lorraine

Les Allemands sont loin d'avoir renoncé à leur propagande en Alsace-et-Lorraine. La presse badoise confirme que, dans ces derniers temps des quantités considérables de feuilles volantes ont été répandues clandestinement en Alsace et en Lorraine, dans le but d'entretenir une agitation favorable à la neutralisation de ces deux provinces.

### Le désarmement de l'Allemagne

Le désarmement de l'Allemagne continue. Les polygones d'artillerie d'Essen, de Neppen et de Tangermünde ont été, dans une très large mesure, convertis en champs d'expérience pour machines agricoles. Les usines Krupp elles-mêmes ont adapté leur fabrication aux besoins des temps de paix.

### Les Etats-Unis n'auront plus que 8.000 hommes en Allemagne

La troisième division part pour les Etats-Unis. Elle porte le nom de division de la Marne en raison de sa vaillante conduite lors de la seconde bataille de la Marne, en juillet 1918. Au 15 août, la première division quit-

tera l'Allemagne également. Les troupes d'occupation américaines seront alors réduites à 8.000 hommes.

### Le budget de 1919 sera voté samedi

A la suite d'un échange de vues, les membres de la Commission sénatoriale des finances ont décidé de conduire la discussion du budget de 1919 de telle façon que le Sénat ait terminé samedi à midi et que les deux Chambres puissent se mettre d'accord dans l'après-midi du même jour. Le Sénat tiendra, à cet effet, séance jeudi après midi, vendredi matin et soir et samedi matin.

### En route pour Budapest

Les troupes anglaises sont en route pour Budapest, afin de prendre part à l'occupation. Des troupes françaises arriveront aussi.

### Les Tchèques en marche sur Budapest

L'armée tchéco-slovaque s'est avancée sur la ligne de démarcation. Elle marche sur Budapest avec de faibles contingents.

### Chambre des Députés

M. le Président prononce l'éloge funèbre de M. Méquillet, député de Meurthe-et-Moselle et de M. Defos, député de l'Allier.

La Chambre vote le projet de loi tendant à renforcer temporairement le personnel du tribunal de 1<sup>re</sup> instance, des justices de paix de la Seine et du ministère de la Justice.

La Chambre discute le projet de loi relatif à la liquidation des biens ennemis faisant l'objet d'une mesure de séquestre de guerre. Les biens appartenant à des puissances ennemies seront liquidés. Le produit de la liquidation, déduction du passif, sera acquis à la France et entrera en compte sur l'indemnité totale que les ennemis sont appelés à nous verser. Le projet est voté.

M. Barthou dépose son rapport portant approbation du traité de paix.

### Séance du 6 août 1919.

La Chambre discute un projet de loi tendant à modifier la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale. Les premiers articles sont adoptés, mais le dernier article porte que les élections municipales auront lieu 1 mois après la libération de la dernière classe mobilisée.

M. Pams demande le renvoi du projet à la commission. Une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Meunier, Rozier, Bon.

M. Pams renonce à sa demande de renvoi ; mais il demande que la Chambre décide qu'elle consacrerait à la proposition de M. Paul Meunier une deuxième délibération.

M. Rozier combat cette proposition. Notons que le projet de loi porte que le mandat des conseillers municipaux sera de 6 ans au lieu de 4.

La demande de deuxième délibération est repoussée par 246 voix contre 191. Le projet de loi est voté.

## CHRONIQUE LOCALE

### Spéculateurs et fraudeurs

La lutte contre la vie chère est engagée par le nouveau ministre du ravitaillement, qui, tout au moins a dû ne pas imiter son prédécesseur dans le choix de ses collaborateurs. On sait, en effet, que M. Boret, négociant en grains, avait autour de lui des complices un peu trop intéressés. Il avait pour collaborateurs de grands épiceries, de grands fabricateurs de négoce. Et comme le proverbe est toujours juste : « Charité bien ordonnée commence par soi-même », ces complices n'avaient garde d'oublier leurs intérêts et ceux des amis.

C'est peut-être pour cela que les mercantis en ont pris à leur aise malgré les décrets, les règlements administratifs et que rares ont été les fraudeurs pincés. C'est certainement pour cette raison que le public ne s'est jamais aperçu de la baisse des denrées.

M. Noulens aura fort à faire pour réduire les spéculateurs à l'impuissance, surtout si les services publics du ravitaillement sont toujours confiés à des individus qui n'ont pas toujours eu la notion exacte de ce que

doit être l'honnêteté commerciale. S'ils l'avaient eue, en effet, on ne constaterait pas des fortunes scandaleuses réalisées dans ces 50 mois de guerre.

Donc M. Noulens vient de décider qu'à l'avenir, les prix des denrées seraient fixés chaque semaine par une commission locale, et que le bénéfice prélevé sur ces denrées ne pourra pas dépasser 15 0/0. Bénéfice coquet mais non exagéré en comparaison avec celui de 300 0/0 que réalisaient certains mercantis.

Mais que l'application de ces décisions soit sévère si l'on veut arriver à un résultat ; que les procès-verbaux anodins de 5 francs à 100 francs d'amende infligés aux exploitants soient élevés comme en Amérique, à un taux atteignant, non seulement tout le bénéfice réalisé mais même la fortune du délinquant.

Aussi bien, les spéculateurs ne méritent aucune pitié car, on ne peut pas en citer encore un qui ait offert de faire profiter d'un gros rabais les pauvres gens auxquelles de faibles ressources ne permettent pas de se payer des denrées indispensables pour la santé des enfants, des vieux, des malades.

« Il y a de tout » ne cessent de répéter les gros spéculateurs, « mais il faut payer cher, ou bien l'on n'a rien. »

Au surplus, l'exploitation du consommateur dépasse les bornes : il est temps de mettre un frein à cette exploitation et surtout à la fraude.

Sans doute, les exploitants sont habiles ; ils inventent toutes sortes de trucs pour tromper le client sur la qualité et la quantité. Les marchands de vins qui procèdent à de trop copieuses mouillages sont quelquefois pincés. Ces jours derniers la régie a fait à Cahors quelques bonnes prises. La régie ne les lâchera pas. Avec elle, on peut être assuré que la sanction sera bien dosée.

Le vin est vendu à un tel prix que le consommateur a bien le droit de l'exiger pur. Mais est-ce toujours le marchand qui le fraude, le mouille ?

Nous tenons à signaler un fait ; il est tout frais de ce matin, jeudi 7 août.

Sur le Pont Valentré, un propriétaire de Labéraudie passe une barrique de vin destiné à un habitant de Cahors auquel évidemment, ce propriétaire ne fait pas cadeau de la barrique, comme on le suppose bien.

Près de l'octroi, le propriétaire remplit une bouteille du vin de la barrique, et le remplace par une bouteille d'eau. Ainsi, il n'y aura pas de litres manquants.

Des soldats témoins de ce fait ont protesté. Qui peut affirmer que ce propriétaire n'a fait cette opération qu'une fois ? En supposant même que cela fût, est-ce qu'il a fait remise à l'acheteur des 36 sous du litre qu'il a subtilisé ?

On ne sera jamais assez sévère contre les spéculateurs.

L. B.

### Légion d'honneur

Notre compatriote M. Limes, agent-voyer en chef de la Haute-Garonne, maire de St-Michel de Bannières, (canton de Vayrac), est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons nos vives félicitations à notre distingué compatriote.

### Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Ansel (Alfred-Henri-Adolphe), soldat à la 2<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; très bon soldat, courageux. A été tué à son poste de combat, le 24 avril 1916. A été cité.

Anglard (Adolphe), soldat à la 7<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; très brave et très courageux. Le 11 juillet 1916, lors d'une attaque allemande, a montré un réel mépris de la mort en se dévouant pour mieux atteindre son but. A abattu un soldat allemand. Mortellement blessé d'une balle au cou. A été cité.

### Citation au corps d'armée

Notre jeune et regretté compatriote Camille Arbuys, soldat au 88<sup>e</sup> d'infanterie, originaire de Cahors, faubourg St-Georges où habite sa famille, mort au champ d'honneur, a été l'objet de la citation suivante à l'ordre du corps d'armée :

« Soldat d'un courage et d'une bravoure exemplaires. Mortellement blessé le 25 septembre 1915 en entraînant vigoureusement ses camarades à l'assaut des tranchées allemandes. »

A déjà été cité à l'ordre de la division pour un bel acte de courage et de dévouement. Blessé une fois. »

Nous saluons la mémoire de ce glorieux et regretté Cadurcien et nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

## Cahors maritime. — Le bateau

IV

Plusieurs jours après, par un beau matin tout ensoleillé, mais un peu frais, le promeneur décida d'aller prendre l'air. Il revêtit une veste de chasse, coiffa une casquette en peau de lapin, s'entoura le cou d'un gros cachenez. Il siffla le caniche fidèle, prit l'apenstock qui le soutient dans les grandes randonnées quand il va jusqu'à Bégous ou à Labéraudie, et partit.

Où aller ? se demanda le promeneur. « Allons loin ! Jusqu'au viaduc de Fontanet. » La balayuse mécanique remontait le boulevard ; la chaussée était large, blanche, propre, débarrassée de poussière, partant de microbes. La promenade était engageante ; on respirait avec délices un air pur qu'apportait une légère brise qui soufflait du Pech de Rolle.

« Qu'il fait bon vivre », disait le promeneur : « qu'il est doux de profiter des douceurs, des charmes de la nature. Combien sont à plaindre ceux qui n'ont pas honte de rester au lit, les persiennes closes, à cette heure-ci. Les fainéants ! »

Pas à pas, lentement, il arriva sur le Pont de St-Georges : il n'avait aucun souci : il ne songeait même pas au chien Papillon qui s'ébrouait sur tous les tas de poussière symétriquement faits et alignés par le cantonnier.

Pas à pas, le promeneur arrive sur le Pont de St-Georges. Il regarde à droite, à gauche, renifle l'air, sort une pastille d'une boîte, la pose délicatement sur ses lèvres, s'approche du parapet de gauche, plonge ses regards vers le fleuve qui ce jour-là, pour faire mentir le poète Marot, roule des eaux très claires.

Mais quelle émotion ! Le promeneur voit, là-bas, dans le chenal de l'écluse de St-Georges, le bateau, mais émotion indicible, il voit sur le bateau une foule de matelots, d'hommes en tenue de corvée ; il voit sur la calle des inscrits maritimes, des ouvriers du port, qui vont, viennent, gesticulent...

Le promeneur se tâte : Le bateau, l'Impossible est encore là ? Est-il parti, et est-il revenu de Bordeaux, du Havre, de Marseille apportant les denrées nécessaires à la consommation de la population cadurcienne ? « Ah ! cette fois, j'en aurai le cœur net », déclare résolument, bravement le promeneur.

Il se précipite sur la calle de St-Georges, d'où, en raison de l'heure matinale, les gamins sont absents. Seuls, à moitié nus, couchés sous la voiture de la roulotte, quelques rejets de romanciers, probablement bien dressés, cherchent à attirer vers eux, on comprend pourquoi, une ou deux des poules que les propriétaires de St-Georges laissent vaquer en liberté sur la calle.

« Un coup d'œil, le promeneur a bien vu le jeu coupable des petits bohémians : mais qu'est-ce qu'une, deux poules disparues, qui après tout feront faire un bon repas à la tribu nomade, à côté du départ d'un transatlantique fluvial ! Et puisque chacun garde ses poules. »

Le promeneur est sur la calle : il est au milieu des ouvriers du port ; il s'adresse à l'un d'eux : « Que va-t-on faire du bateau ? » et le promeneur n'est pas heureux car le quidam, sans le regarder grogner : « Je m'en f... » Mais le promeneur a de l'amour-propre. Il aperçoit le capitaine et entre en conversation avec lui. Courte conversation mais cordiale, intéressante, car le promeneur, la face réjouie, remercie, salue de sa casquette en peau de lapin, et guilleret fait une caresse à Papillon.

« Ça y est, ça y est : cette fois, c'est la dernière, le bateau va filer. » Et tout heureux, le promeneur accoste un romancier tout débarrassé qui, allongé sur le sol, fume sa pipe, regarde d'un air indifférent et méprisant travailler les matelots. « Eh bien, c'est une veine : le bateau va être remorqué ; il passera sous le pont, il poursuivra sa course jusqu'à l'écluse de Coty, traversera l'écluse, longera la rive du fleuve, passera sous le Pont-Neuf et sera amarré, oh ! pour quelques instants seulement, devant la maison Bouyssou, de Cabessut. Là, l'équipage descendra à terre, recevra les ordres du Comité des amiraux, afin que le bateau soit prêt pour voguer non pas à Bordeaux, au Havre, à Marseille, mais vers Capdenac ! C'est du prodige, bon sang ! Vous allez voir ça ! » Le

romanchel ne dit ni oui ni non, comprit ou ne comprit rien au boniment enflammé du promeneur. Fatigué probablement d'être couché sur le côté gauche, il se retourna sur le côté droit et continua à fumer sa pipe.

Le promeneur allait, venait, s'installait à la manœuvre. Les hommes de l'équipage étaient occupés à attacher le bateau avec de solides cordes; on entendait que des « oh ! oh ! oh ! » les hommes prenaient de la peine. « Ané, ané, fosés bisté, aoutromén sérén tsomaï o Cobessut o médjour », cria le capitaine déjà installé au gouvernail.

« Eh, milo, bènés nous outija, bous, lus omirals, lus signants quésés ougi, et lou ministré otobé », répliqua d'une voix bourru l'un des hommes de l'équipage.

Le promeneur, en entendant l'invitation, et l'expression malsonnante de « signant » crut qu'il était visé. Il se mordit les lèvres, prit un air pincé, mais en petit rentier qui se respecte, ne répondit pas à l'invitation.

Aussi bien, le travail était terminé. « Es fini » cria celui qui paraissait être le quartier-maître. « Poudon parti », « Hissez le pavillon », clama le bourru. Le capitaine lança le commandement : « Hop ! hop, en place ».

Et le promeneur vit les hommes de l'équipage s'aligner devant une longue et forte corde qui traînait sur le sol, la saisir, la passer sur l'épaule. « Isés ? » cria le capitaine. — « Opé » répondit l'équipage.

Le capitaine prit en main le gouvernail et d'une voix sonore qui fit tressaillir le promeneur, ordonna : « Parlez : oh tirez ; oh, hiss, oh, hiss. » Les hommes tiraient sur la corde tendue; quelques efforts encore, et le bateau glissa lentement, toujours avec majesté, sur les eaux du chenal.

Il franchit le chenal, suivit bêatement, en se balançant la rive qui borde la calle. Les hommes tiraient. Le promeneur les suivait, mais pas un seul instant, il n'eut l'idée de leur donner un coup de main. « Pas d'efforts inutiles, pas d'émotion Julou », a dit le médecin.

Le promeneur suit, intéressé à cet acte de marche du bateau remorqué à dos d'hommes. « Ce sont des Titans » murmura-t-il de temps à autre. « Ce quela vapeur n'a pu faire, ils le font. Ils sont dignes de la considération publique ».

A ce moment, du parapet du pont de St-Georges où sont installés des spectateurs, une voix cria : « Fai tira, hue, tiro fégnant ! » — « Oh ! qu'elle injure ! » murmura le promeneur. — « Quaisés brabés asés ! » hurla un loustic. Les hommes de l'équipage rient et répondent aux lazzi par des expressions, des qualificatifs du crû. Le promeneur daigne sourire. « Après tout, les forts sont bons enfants », dit-il.

Une fausse manœuvre en passant sous le pont de St-Georges, l'impassible a heurté la pile. Les hommes font des efforts violents pour le ramener au milieu. Enfin, le bateau est dégagé. Les hommes tirent, tirent toujours. La corvée est rude ; la promenade est agréable pour le promeneur. Et ainsi, le bateau arrive à l'écluse de Coty. Les ordres ont été donnés à l'avance. La manœuvre éclusière est commencée ; le canal se remplit d'eau, le bateau toujours tiré franchit la passe. Tout cela a fort intéressé le promeneur.

Sans doute, il aurait préféré voir ce vaisseau poussé par la vapeur bondir sur les eaux du fleuve. Mais quand un cuirassé est en panne, est-ce qu'on ne le remorque pas à peu près de la même façon ? Si, conclut le promeneur bien décidé à demander le renseignement au cousin, le matelot, qui a promis de venir en permission à l'époque où l'on goûtera « lou moult ».

Le bateau a franchi la passe ; l'équipage est fatigué. Et puis, l'horloge de la Cathédrale sonne 11 heures. « Nous abordons ? » demande le capitaine qui n'a pas quitté le gouvernail. « Ai bien sé » dit un homme de l'équipage. « Et iéou, dit un autre, ai lo léngé séco coumo un palfer. » — « Allons boire chopine » commande le capitaine, « Et qué sé fouté lo horraquo ! » Le promeneur rit, approuve. Mais il n'ose pas offrir la chopine. Il voudrait bien le faire, seulement il faut

draît plus d'une chopine. Allons, pas de folles dépenses.

« Pardon, demande-t-il au capitaine qui, guilleret, leste comme un écureuil saute à terre, il y a repos ? » — « Oui, oui, jusqu'à tantôt. Vous croyez que nous l'avons volé ? A 1 heure nous reprendrons l'ascension » du Lot jusqu'en face de la maison Bouysson où attendra le comité de l'amirauté qui montera à bord pour partir en croisière là-haut.

« J'y serai, moi aussi » murmure le promeneur qui n'alla pas boire chopine ; mais suivi de Papillon, en vitesse, il rentra chez lui, commanda qu'on lui serve le tapioca, qu'on lui donne sa cotilette, ses deux œufs, sa camomille. Il ne voulait pas être en retard ; à midi et demi il sera là.

L. B.

**Gendarmerie**

Sont décorés de la médaille militaire, les gendarmes de la 17<sup>e</sup> légion dont les noms suivent :

Brétes, Dedieu, Péron, Desombes, Burgan, Bordes, Dulac, Bès, Fournié, Maréchal, Douner, Latour, Barrié, Benazet, Brouillon, Bonnet, Loupias ; Labatut, Seres, Lafforgue ; Dupoux, chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe ; Nestor, chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; Subervie-Seignalet, chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe ; Sentenac, chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe.

**Promotions**

Nous apprenons avec plaisir que le vaillant docteur Charles Chéry, chevalier de la Légion d'honneur, vient d'être promu au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, en qualité de médecin-chef de l'infirmerie de Forbach, où, bien qu'ayant demandé sa démission, le service de santé le retient comme indispensable.

Nous adressons nos félicitations à M. le docteur Chéry, qui, sous peu, sera, après 5 ans de front, de retour à Cahors et ouvrira son cabinet.

**Médailles d'honneur**

Par arrêté du ministre des travaux publics, des transports, la médaille d'honneur des chemins de fer a été décernée aux agents suivants du P. O. dans le Lot :

MM. Amblard (Jean), aide-distributeur dépôt à Cahors ; 34 ans de services. Andrieu (Jacques), ex-poseur à Cahors ; 31 ans de services. Calmon (Jean-Pierre), ex-chef de brigade aux Auberges, par Souillac ; 31 ans de services. Cambarou (Basile), ex-chef de brigade au Bourg ; 32 ans de services. Chuet (Pierre), chauffeur de pulsomètre à Cahors ; 35 ans de services. Combarieu (Raymond), ex-chef de station à Montignac ; 31 ans de services. Cournac (Antoine), ex-receveur à Cahors ; 31 ans de services. Delpech (Jean), ex-poseur à Cahors ; 31 ans de services. Destruel (Pierre), chef de brigade à Lisle-sur-Tarn ; 34 ans de services. Honorat (Marcel), ex-veilleur de nuit à Prayssac, commune de St-Perdoux ; 31 ans de services. Labrande (Louis), ex-visiteur à Gourdon ; 32 ans de services. Lassignardie (François), chef de brigade à Soturac. Phalip (Jean), ex-garde-frein à Capdenac ; 31 ans de services. Portal (Zacharie), ex-poseur au Causse-de-Bétaille ; 32 ans de services. Ressaige (Pons), ex-employé de P. V. à Prayssac ; 32 ans de services. Rey (Pierre), ex-mécanicien H. C. à Cahors ; 34 ans de services. Riols (Jean), facteur à Cahors ; 35 ans de services. Sabathier (Jean) poseur à Souillac ; 34 ans de services. Valadié (Jean-Baptiste), ex-poseur à Sarlat (Dordogne) ; 38 ans de services.

Nos félicitations à ces excellents agents.

**Nécrologie**

Nous apprenons avec un vif regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Leschi, le sympathique et distingué Proviseur du lycée Gambetta.

Mme Leschi est décédée jeudi après une longue et douloureuse maladie.

Nous prions M. Leschi, ses enfants, toute la famille de vouloir bien agréer l'assurance de nos bien sincères condoléances.

**Service de santé**

M. Bouty, médecin-aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve est promu au grade de médecin-aide-major de 1<sup>re</sup> classe et affecté à la 17<sup>e</sup> légion.

**AVIS**

Le Maire de Cahors prévient les familles des soldats morts pour la France et des disparus dont les noms n'ont pas encore été publiés, de vouloir bien se faire inscrire à la Mairie (Bureau de l'Architecte).

**Conseil d'arrondissement**

Séance du 4 août 1919.

Le 4 août 1919, à 14 heures, le Conseil d'arrondissement de Cahors s'est réuni à l'Hôtel de la Préfecture, dans la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Dujol, doyen d'âge.

Etaient présents : MM. Dujol, Dr Gélis, Filhol, Fournié, Pons, Dr Peindarie, Dr Pénel, Dr Bénéch.

Excusés : Dr Couderc et Dr Ducrol.

M. Souchier, secrétaire général, assiste à la séance. Il donne lecture du décret fixant la date d'ouverture de la session des Conseils d'arrondissement.

M. Dujol, doyen d'âge, invite l'Assemblée à procéder à l'élection d'un Président, d'un Vice-Président et d'un secrétaire.

A l'unanimité sont élus :  
Président : M. le Dr Gélis.  
Vice-Président : M. le Dr Bénéch.  
Secrétaire : M. le Dr Peindarie.

M. le Dr Gélis remercie ses collègues de la nouvelle marque de sympathie qu'ils lui ont faite en le désignant à la présidence de la séance. Il se félicite de la confiance que leur reconnaissance dévouée lui témoigne et qu'il se propose de mériter par son dévouement et son zèle. Il s'efforcera de s'en montrer digne et leur promet son concours le plus dévoué.

Il donne ensuite lecture de l'adresse suivante :

« Hier, la France entière glorifiait tous ses enfants morts pour la Patrie. Je suis sûr « d'être votre interprète en témoignage à « ceux qui pour la libération du territoire « et pour le triomphe du Droit et de la Li- « berté, ont payé de leur vie ou d'horribles « souffrances, notre admiration, nos remer- « ciements, notre reconnaissance éternelle. « Merci à nos Poilus, merci à leurs Chefs, « merci à tous les pionniers de la Victoire ! « Merci à Celui qui, dans les plus sombres « tourments de la guerre, a su galvaniser la « France entière et lui faire entrevoir la Vic- « toire. Merci à Clemenceau ! « Nous avons gagné la guerre. Nous de- « vons gagner la paix ! « Mais il faut que cette paix soit complète, « non seulement entre les peuples, mais enco- « re entre nous, Français. « Guerre à la guerre ; mais surtout guerre « à la guerre civile. « Plus de lutte de classes ; mais union « des classes ; union de tous ; « Pensons maintenant à réorganiser notre « France, notre Lot. « Nous avons assez de nous occuper de « questions économiques. Tâchons de met- « tre en valeur les ressources de notre dé- « partement. « Il ne s'agit pas de faire de la politique ; « la meilleure sera d'assurer la prospérité « de notre pays. »

Cette adresse est votée par acclamation et à l'unanimité.

M. le Président demande ensuite à l'Assemblée de désigner celui de ses membres qui devra faire partie de la Commission de répartition des permis de culture de l'année 1920.

Le Conseil désigne M. le Dr Gélis.

Lecture est donnée du rapport de M. l'Agent-voyer d'arrondissement sur la situation des chemins vicinaux au 31 juillet 1919. Acte est donné de cette communication.

M. le Président donne connaissance au Conseil d'un rapport de M. l'Agent-voyer en chef sur les mesures financières à prendre en vue de faire face aux dépenses nouvelles résultant de l'entretien des chemins vicinaux et lui demande de faire connaître son avis sur la proposition de ce chef de service qui propose de tripler le prix de la journée de prestation.

Le Conseil d'arrondissement, après avoir entendu cette lecture et après un échange d'observations entre ses divers membres sur le relevé demandé ;

Considérant que les chemins vicinaux ordinaires ont besoin d'être entretenus d'une manière plus efficace que par le passé ;

Emet l'avis que le prix de ces journées, au lieu d'être triplé, soit quadruplé et que le produit des prestations soit partagé entre le département et les communes dans la même proportion qu'aujourd'hui, c'est-à-dire par moitié.

Lecture est ensuite donnée du rapport de M. le Préfet sur les vœux émis par le Conseil au cours de ses deux sessions de l'année 1918 et sur la suite donnée par les administrations auxquelles ils ont été transmis.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quatre heures.

**Accident**

Lundi vers midi, un camion-automobile conduit et monté par des militaires, venant de Montauban, a buté contre un platane de la route de Toulouse, à l'entrée de Cahors, à côté de la borne kilométrique. Un officier a été projeté violemment sur le sol ; mais il n'a paru avoir aucun mal. Un soldat projeté contre le volant, a été blessé au visage et s'est brisé plusieurs dents.

L'auto-camion a subi de sérieux dégâts.

**Instruction physique**

Des cours journaliers d'instruction et d'entraînement physiques, vont s'ouvrir le 3 août à Cahors, pour les enfants et les jeunes gens.

Le matin, de 7 à 10 heures 30 ;  
L'après-midi, de 16 à 18 heures.

Se présenter à la grille de la caserne Bessières.

**Incendie**

Dimanche, vers 2 heures de l'après-midi, un incendie s'est déclaré à Bégous, dans une grange appartenant à M. Fournié, propriétaire.

Les pompiers de Cahors appelés se sont rendus sur les lieux.

Le feu fut rapidement éteint. Les dégâts sont assez importants.

**Marché du travail**

L'Officiel publie la situation du marché du travail pendant la semaine du 21 au 26 juillet 1919, dans le Lot.

Nombre de déplacements : 24 hommes, 18 femmes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 1 femme.

Offres d'emploi non satisfaites : usiniers et manœuvres industriels : 48 hommes, 11 femmes.

Autres travailleurs : 25 hommes, 9 femmes.

**Conseil de guerre de la 17<sup>e</sup> région**

Détaché à l'annexe de remonte de Ségala-Gramat (Lot), le cavalier Amable-Joseph Garret, a souffert 60 fr. 50 appartenant à la coopérative militaire.

Il est condamné à deux ans de prison avec sursis.

— Le soldat Henri Benoit, du 7<sup>e</sup> d'infanterie, à Cahors, n'a pas rejoint son corps le 6 juillet 1918, à l'expiration de la permission de 7 jours qui lui avait été accordée. Il fut arrêté à Castres seulement le 16 avril 1919. Le Conseil de guerre le condamne à deux ans de prison.

**Foire du 2 août 1919**

La foire du 2 août a été assez importante. Les cours des animaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, de 110 à 125 francs les 50 kilos ; vaches grasses, de 100 à 110 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, de 3.000 à 4.000 fr. la paire ; vaches de travail, de 2.500 à 4.000 fr. la paire ; bouvillons, de 2.000 à 3.500 fr. la paire ; porcelets, de 150 à 200 fr. selon grosseur.

Marché. Poules grasses, 4 fr. 30 ; Poulets, 4 fr. 50 ; lapins privés, 1 fr. 40 ; canards, 3 fr. 60, le tout le 1/2 kilo ; œufs, 3 fr. 70 la douzaine ; cannetons mûlés, 20 fr. ; cannetons communs, 12 fr. la paire.

Moutons gras, 1 fr. 90 ; agneaux, 2 fr. le 1/2 kilo ; moutons d'élevage, de 90 à 105 fr. pièce, selon grosseur.

**Cazals**

Réunion des combattants. — Dimanche prochain, 10 août, à 14 heures, aura lieu à la Mairie de Cazals une réunion préparatoire en vue de la formation d'une section locale d'anciens combattants de la grande guerre.

Tous les démobilisés de la commune ayant séjourné dans la zone des armées sont priés d'assister à cette réunion.

**Sénaillac**

Succès scolaire. — Nous avons le plaisir d'insérer le beau succès obtenu par nos écoles à l'examen du certificat d'études primaires qui a eu lieu à Lauzès le 18 juillet dernier.

**École de garçons** : Les trois candidats présentés ont été reçus avec mention : Pradel René mention très bien ; Marcouly Antoine mention bien ; Lacroix René mention assez bien.

**École de filles** : Une élève présentée : Vizio Léonie, reçue avec mention assez bien.

**Cajarc**

La fête de Cajarc et la journée patriotique. — La fête votive de Cajarc a été très réussie et avait attiré de nombreux étrangers. Elle a concordé avec la fête commémorative des Poilus.

Le matin a eu lieu à l'église une messe de nombreux drapeaux un service funèbre à la mémoire des soldats morts pour la Patrie.

L'église était trop petite pour contenir tout le monde.

M. le Curé doyen Vayssie, a prononcé avant l'absoute, un sermon patriotique qui a vivement impressionné les assistants.

A 4 heures, une matinée patriotique a eu lieu dans la cour de l'école des garçons où se pressait une nombreuse foule.

Après lecture des noms des morts pour la France, M. le Dr Vernet, maire, a prononcé un discours très applaudi. Des chœurs de jeunes filles et de jeunes gens très bien dirigés par M. Couyba, instituteur, ont été vivement applaudis ainsi que les élèves qui sont venus débiter des poésies de circonstance.

Notre compatriote M. Charles Laffert

ryare, que l'on n'avait pas entendu à Cahors depuis longtemps a chanté l'hymne de l'Alsace-et-Lorraine, à Gambetta.

M. Daveny, des Variétés, a détaillé avec une diction impeccable la belle poésie de Victor Hugo : Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie. Et Mme Féraldy, du théâtre de la Gaîté lyrique, a chanté avec une maîtrise remarquable et d'une voix puissante et harmonieuse l'« Hymne à la France », de Jules Mazellier.

Les applaudissements répétés des assistants ont salué les trois artistes qui ont été remerciés par M. le Maire, ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu prêter leur concours.

L'assistance s'est retirée charmée et profondément impressionnée de cette belle manifestation.

Ce n'est qu'après qu'a commencé la fête votive, le temps ayant été jusque là entièrement consacré aux poilus morts ou vivants qui ont défendu la France.

Un bal de jour d'abord a eu lieu : un bal de nuit ensuite, avec un excellent orchestre a été très animé jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Le lundi, les jeux divers et les courses de bicyclettes ont intéressé une nombreuse assistance, qui a ensuite dansé avec ardeur jusqu'à l'heure de la retraite.

On gardera longtemps à Cahors, le meilleur souvenir d'une fête admirablement organisée par la jeunesse cajarcquoise et de tous points réussies.

Accident d'automobile. — Le jeune Vaisière âgé d'une dizaine d'années, fils du cantonnier tué dans une explosion à la poudrière de Toulouse, était occupé à nettoyer des cuivres à la sortie du pont suspendu de Cajarc, lorsqu'une automobile venant dans la direction de Villefranche l'a tamponné et traîné sur 7 à 8 mètres de longueur.

Le conducteur s'est arrêté immédiatement et a déclaré prendre à sa charge tous les soins à donner à l'enfant.

Le docteur Vernet, appelé aussitôt, a déclaré qu'à moins de complications résultant de lésions intérieures l'enfant en sera quitte pour de sérieuses contusions.

Il est à désirer que l'avis de renaissement placé à l'extrémité du pont soit rigoureusement observé par les chauffeurs dont l'allure trop rapide est un danger aux abords des agglomérations.

**Figeac**

Instruction et entraînement physique. — Des cours d'instruction et d'entraînement physiques sont en voie d'organisation à Figeac.

Les jeunes gens que cette question peut intéresser sont priés de se rendre à la réunion préparatoire qui se tiendra dans l'une des salles de la Mairie le samedi soir 9 août 20 heures 1/2.

Battages. Les cultivateurs battant eux-mêmes leur blé au fléau sont invités à faire à la Mairie, aussitôt après le battage, une déclaration des quantités récoltées.

Attribution de coke. — Par décision en date du 1<sup>er</sup> août, M. le Ministre de la répartition industrielle a alloué 30 tonnes de coke à la ville de Figeac, pour les besoins de ses habitants pendant le mois d'août 1919.

Ce coke est destiné aux consommateurs de moins d'une tonne par mois.

**DÉPÊCHES**

Paris, 11 h. 30.

**La question balkanique**

De Rome : Il est inexact qu'un accord soit établi entre les Alliés sur la question de la Thrace et la cession de la côte de la mer Egée à la Bulgarie.

**La question de Fiume**

De Rome : On croit que l'italianité de Fiume sera garantie.

**Une bombe à Barcelone**

De Madrid : On mande de Barcelone que hier à 13 h. une bombe explosa rue Rambla, blessant plusieurs personnes.

**Où en est le communisme**

De Zurich : On mande de Vienne que Frédéric Adler a déclaré au Conseil ouvrier qu'on se trouverait à la fin de la période marquée par la défaite du prolétariat, non seulement en Hongrie, mais dans tous les pays.

**A la Chambre**

La Chambre s'occupe, cet après-midi, de la question du transport des troupes alliées pendant la guerre (traité Côtelle).

**Grèves à New-York**

De New York : Le métropolitain, le chemin de fer aérien, les tramways ont voté la grève immédiate. Les grévistes demandent une augmentation de salaires.

**Le choléra à Petrograd**

On mande de Petrograd : La réduction de la ration de pain provoque une hausse insensée sur le prix des aliments. La livre de pommes de terre coûte 40 roubles.

Le choléra ravage la ville.

**Nouvelle dépêche d'Em's !**

De Zurich : Le *Freiheit* publie un document accusant Helfferich d'avoir falsifié et supprimé un passage d'un document important secret de l'ambassadeur russe à Londres, au début de la guerre, ce qui changea la signification de ce document.

**Au Portugal**

M. Antonio Almeida a été élu président de la République par 123 voix sur 167 votants.

Paris, 13 h. 10.

**EN AUTRICHE**

De Bâle : Le bruit court que le nouveau gouvernement autrichien aurait été renversé et qu'un gouvernement présidé par l'archiduc Joseph serait installé à Vienne (sous réserve).

**Expédition pour le Spitzberg**

De Christiania : On prépare une expédition pour le Spitzberg.

**De Danemark en Angleterre**

De Londres : Un hydravion anglais parti d'Erberg, Danemark, à midi, en dépit d'un vent contraire, est arrivé à 7 h. 15 du soir à Felixtown.

Paris, 13 h. 46.

**Le Gouvernement hongrois**

De Berne : Il ne s'agit pas du gouvernement viennois, mais bien hongrois.

Une nouvelle dépêche dit : Hier soir, à 6 h. 30, pendant que le nouveau gouvernement siégeait au palais national, des gendarmes entrèrent le Palais et arrêtaient le gouvernement tout entier.

L'archiduc Joseph prit, immédiatement, le titre de gouverneur. Le nouveau Cabinet est présidé par M. Frédéric et comprend deux généraux, un médecin et un professeur.

**AVIS DE DÉCÈS**

Monsieur LESCHI, proviseur du Lycée de Cahors et ses enfants ;  
Madame TELLIER, née MATHIEU et ses enfants ;  
M. Julien MATHIEU et ses enfants,  
Ont la douleur de vous faire part du décès de

**MADAME LÉONIE LESCHI**  
née MATHIEU

leur épouse, mère, sœur et tante, décédée le 6 août 1919, munie des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le 8 août à 9 heures un quart, en l'Eglise Cathédrale. Réunion au Lycée.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

**Magasin « A la Pensée » Cahors**

**ON DEMANDE**

Avec références.

**USINE D'ANGÉLY**

On demande des ouvriers et ouvrières S'adresser 129, Bd Gambetta.

**Etablissements BRUEL, Fils**  
**SOULLAC (Lot)**

**ATELIERS DE RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES ET MOTEURS**

Sous la direction de M. JULLIA Mécanicien-spécialiste des 1<sup>res</sup> maisons de construction de Paris

Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour. — Réparations de carrosseries. — Garnitures de capotages. — Remise en état de magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Transports marchandises par camions-automobiles. — Locations de voitures automobiles pour courses et tourisme.

Télégrammes : BRUEL, Souillac.  
TÉLÉPHONE : 4.

Le Gérant : A. COUÉSLANT.  
Imprimerie COUÉSLANT (personnel intéressé).

## LE MARIAGE DE MADEMOISELLE GIMEL

Dactylographe  
Par RENÉ BAZIN  
De l'Académie Française

II  
LE CAHIER

J'aurais voulu avoir un ballon, monter dedans, traverser la place, et descendre sur la terrasse, en disant : — Me voilà !

« Eh bien ! c'est à peu près ce que j'ai dit à M. Morand. J'avais tellement envie de le voir la première, de le surprendre ainsi, pensant à moi, que j'ai usé d'un moyen qui m'a paru tout simple et qu'il a beaucoup admiré, quand je le lui ai raconté. Ou devait se tenir M. Louis Morand, qui attendait Mademoiselle Evelyne Gimel, venant du boulevard Malesherbes ? Au coin de l'orangerie, près de la place de la Concorde, et il devait regarder vers l'ouest. J'ai donc tourné l'orangerie, je suis arrivée par l'est, j'ai suivi la terrasse au-dessus du quai... Et, tout au bout, immobile, penché sur la balustrade, il y avait un jeune homme, qui protégeait ses yeux, de sa main droite posée en visière sur son front, et qui interro-

geait, avec passion, avec un dépit visible et les sourcils froncés, la place de la Concorde... Je me suis approchée le plus doucement possible, et j'ai dit : — C'est moi, Monsieur, Evelyne Gimel. — Je risais, pour ne pas avoir l'air d'être émue. Je ne veux pas qu'on voie mes émotions. Trois petites bonnes cercelées d'enfants me voyaient. J'ai préféré qu'elles me pressent pour une aventurière. Et lui, aussi, il a été suffoqué de m'entendre rire. Oh ! il ne me l'a pas dit. On a le pardon facile quand on voit, pour la première fois, seul à seule ou à peu près, celle qu'on aime. Il m'a regardée ; et son regard, qui rencontrait successivement, sur ma frimousse, mes yeux qui riaient, mes joues qui riaient, et le rire de mes lèvres, ne savait plus où se poser parce qu'il était, lui, tout grave et ému. Finalement, il a regardé mes mains, et m'a dit : — Je vous remercie ; je suis bien content. — Moi, alors, je le lui ai données toutes les deux. Et j'ai ri un peu plus doucement, en répondant : — Voulez-vous que nous nous promenions ? — Les trois petites bonnes nous considéraient avec un si vif intérêt, que j'aurais voulu me promener de l'autre côté de la balustrade, en bas, sur la place, et que j'ai esquissé une conversion à gauche. Mais il s'y est opposé, oh ! gentiment, mais très nettement :

« — Tout droit, si vous voulez bien. — Nous avons passé devant le banc, au milieu des gosses. Il m'a dit, tout de suite après, me regardant de nouveau : — Mademoiselle, vous riez bien volontiers. — Oh ! Monsieur, c'est impossible à cacher... — Je l'avais remarqué déjà, et je vais vous paraître bien singulier : je ne ris de presque rien. — Moi, de presque tout. — Cependant, vous ne ririez pas, j'espère, si quelqu'un vous disait qu'il vous aime ? — J'étais ravie de ce mot-là, reconnaissante ; mais je ne sais quel stupide esprit d'indépendance et de taquinerie, quelque chose qui n'est pas moi, a prévalu sur ce qui est moi ; j'ai tourné la tête vers le lointain de l'île, les quais, et une mouche qui remontait la Seine. — Ça dépend qui ? — Si c'était moi ? — Je me suis arrêtée, je lui ai planté dans les yeux mon petit regard décidé, qui ricanait encore, méchamment ; j'ai vu qu'il était à moitié blessé, et j'ai continué, comme pour l'achever : — Ma foi, Monsieur, nous ne nous connaissons guère. — En effet, Mademoiselle, vous ne me connaissez pas. Je me suis permis de vous demander de venir, précisément pour vous expliquer... — Et peut-être aussi pour savoir qui je suis ?

« — Ce que vous voudrez bien me dire de vous me fera plaisir, mais m'apprendra peu de chose. — Ah ! vraiment ? — Je vous connais, moi. — Par Madame Mauléon, alors ? — Un peu, mais surtout par vous-même ; je vous ai regardée pendant onze déjeuners. — C'est tout au plus un signalé, ce que vous avez ; mais, se connaître, c'est plus long. — Vous vous trompez : un regard suffit. — Il disait cela avec tant de passion, tout au bout de la terrasse, près du pont Solferino, que j'ai eu envie de le remercier. Mais comme j'ai honte des démonstrations, et que je trouve cela faible, j'ai eu l'air incrédule. — Un regard pareil, personne ne l'a eu de moi. — Vous voyez bien que je vous connais, Mademoiselle ; j'en étais persuadé. Vous n'avez encore aimé personne. — Eh bien ! il est tout à fait gentil. M. Louis Morand ! J'avais beau lui répondre en plaisantant, et peu de mots, quand il aurait tant voulu m'entendre, il ne se lassait pas d'être aimable, de me trouver bien, et de me le dire. Nous arpentions la terrasse, comme disent les poètes, dans la gloire du couchant. Plus de bonnes à l'étage, plus d'enfants ; rien que des passants, au-dessous de la terrasse, qui allaient dîner. Je sentais que maman devait s'inquiéter, aller à la fenêtre, répéter : — Cette chérie ne rentre pas !

Où est Evelyne ? Six heures et demie, six heures trente-cinq, même ! Il racontait sa vie. Il se faisait très simple, très modeste, — un peu, probablement, pour se rapprocher de moi, — et je ne le trouvais cependant pas familier, ce qui me touchait infiniment. Le respect, dans notre monde, c'est presque un rêve. Je n'avais pas l'air de m'étonner de cette politesse parfaite dont il me donnait la preuve ; mais je levais moins souvent les yeux de son côté, et j'évitais de le faire quand il s'excusait de ne pas être riche, de ne pas pouvoir me donner, si j'acceptais de devenir sa femme, le luxe qu'il aurait voulu (ce sont ses mots) « mettre à mes pieds ». Si nos yeux s'étaient rencontrés, il aurait vu trop clair dans les miens. Il me racontait qu'il est né dans le département de l'Ain, dans un joli endroit qui se nomme Linot, celui qu'il me montrait, sur la carte postale. Il a perdu son père, qui était conducteur des ponts et chaussées. Et, comme j'avais l'air de trouver ce titre-là très beau, sans savoir ce que c'est, il m'a tout de suite expliqué que je me trompais ; il s'y est, je puis le dire, acharné, ne sachant comment me persuader qu'il était de famille très modeste. Vraiment, ce M. Morand ne ressemble à aucun des jeunes hommes que j'ai connus jusqu'ici : il ne se flatte pas du tout, il a peur qu'on ne le croie meilleur qu'il n'est, ou plus riche. — Nous sommes presque pauvres, disait-il, ou plutôt, moi, je suis pauvre, à condition que maman se

gène un peu ; ma soldé ne me suffit pas. Maman la complète. Elle est admirable. Si vous me faites l'honneur de m'écrire... — Mais je ne fais pas autre chose ! — Alors, si vous me faites l'honneur de m'aimer, — ah ! comme il prononçait ce mot-là, arrêté, la tête près de la mienne, et cherchant mes yeux qui regardaient au loin obstinément, méchamment, vers l'Arc de Triomphe ! — si vous me faites l'honneur de m'aimer, je veux que vous sachiez bien que ce n'est pas la fortune que vous épouserez. L'armée n'enrichit pas. — La dactylographie non plus. — Nous nous mîmes à rire tous deux ensemble, longuement, sans nous parler, lui me regardant, moi les yeux dans le vague, mais nos deux cœurs si près l'un de l'autre, et si contents, que je ne bougeais pas, pour que cela ne finit pas. Un gros ramier, qui allait se coucher, passa, à ma décoiffure, devant nous, et rompit le charme. J'eus un peu honte de ma faiblesse, je demandai : — Vous ne m'en voulez pas, Monsieur, si je suis prudente. C'est une qualité que la vie d'employée donnerait à celles mêmes qui ne l'auraient pas naturellement. Vous pouvez choisir une jeune fille qui vous apporterait la fortune. Pourquoi une employée ? Pourquoi moi ?